

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

(Cocher les cases utiles et signer au verso)



Nom :
Prénom :
Sexe : H ... F
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Club / Association :
N° de licence :
Adresse mail : @

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Je soussigné : autorise
Mon fils / ma fille : à participer
à cette épreuve. Le :

Signature :

Randonnée VTT : 1/2 tarif - de 16 ans	Choix
Circuit n°1 (20 km) 2 ravitos	6 € <input type="checkbox"/>
Circuit n°2 (33 km) 2 ravitos	6 € <input type="checkbox"/>
Circuit n°3 (45 km) 3 ravitos	9 € <input type="checkbox"/>
Circuit n°4 (53 km) 4 ravitos	12 € <input type="checkbox"/>
Circuit n°5 (65 km) 4 ravitos	12 € <input type="checkbox"/>
Circuit n°6 (73 km) 4 ravitos	12 € <input type="checkbox"/>
Circuit n°7 (85 km) 4 ravitos	12 € <input type="checkbox"/>

Randonnée pédestre

Circuits (10/15/20 Km) 2 ravitos 6 €

A régler :

Engagement ferme et définitif par chèque bancaire à l'ordre
du Comité des Fêtes de BRENGUES.

Adresse : Olivier MASBOU - LE ROC QUERCYNOIS 46320 BRENGUES



RÈGLEMENT

Randonnée VTT ouvertes à tous : Personnes licenciées ou non.

- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non licenciés.
- Pas de certificat médical obligatoire.
- Les participants dégagent le comité des fêtes de Brengues ainsi que les bénévoles de toute responsabilité en cas d'accident et de ses compétences pouvant survenir lors de cette journée.
- Les participants s'engagent à être assuré à titre personnel en Responsabilité Civile et Accident pour l'ensemble des risques liés à leur participation.
- Port du casque obligatoire.
- Plaque de cadre numérotée fixée sur le vélo.
- Respect du code de la route, du sens de circulation et consignes d'organisation.
- Respect des propriétés privées et des espaces publics.
- Respect d'autrui et de l'environnement.
(ne jeter pas vos déchets dans la nature)
- Certains tracés de circuits empruntent des chemins privés qui requièrent l'autorisation des propriétaires.
Enregistrement avec GPS : Attention
- Pointage obligatoire à l'arrivée.
- Le nettoyage de vélo doit se faire exclusivement sur l'aire prévue à cet effet.
- L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
- Droit aux médias :

Tout participant autorise expressément les organisateurs de la randonnée VTT du Roc Quercynois ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, prises à l'occasion de la randonnée sur lesquelles il pourrait apparaître.

**Les organisateurs se réservent le droit
d'exclure toute personne ne respectant pas le règlement.**

En participant, je reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement de cette manifestation.

Lu et approuvé :

Signature